

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 210

Artikel: Histoire de la Seigneurie de Spiegelberg ou des Franches-Montagnes
Autor: Daucourt, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251474>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

a
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

a
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS 30^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au **PAYS**

30^{me} année **LE PAYS**

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURERIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

Il n'y a rien d'improbable dans ce souvenir traditionnel. En effet à la fin du onzième siècle le siège de Bâle fut occupé par Bourkard d'Hasenbourg, issu des comtes de Fenis-Hasenbourg-Neuchâtel. Cet évêque est connu dans l'histoire sous le nom de Bourkard d'Asuel ou d'Hasenbourg (*). C'est lui qui a donné à son Eglise le château et la seigneurerie de ce nom. Cette seigneurerie s'étendait sur la partie occidentale de l'Ajoie ou Elsgau, sur la partie orientale de la Vallée de Delémont, et elle avait des droits et des terres dans les Franches-Montagnes. Ce serait là la véritable origine des droits de seigneur que possédait l'Eglise de Bâle sur ce haut plateau. Les Princes-Evêques de Bâle auront bâti ou agrandi le château de Spiegelberg qui sera plus tard une forteresse importante et le centre de la juridiction de ces souverains sur ce pays.

(*) Le château d'Asuel a été détruit par le tremblement de terre de 1356; reconstruit, il fut brûlé par les Balois en 1374, puis revendu par Girard d'Asuel au couvent de Lucelle, en 1686. Il n'en reste plus que des ruines.

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 5

YAMINA

PAR

JEAN KÉRWALL

Abdallah, le chef, était absent, et Yamina, accroupie sur le sol, se mirait dans une glace d'un sou posée sur ses genoux, en même temps qu'elle s'enduisait le bout des doigts avec du henné : c'était l'heure de la toilette.

A la vue de l'étrangère, Yamina se leva. Se précipitant pour lui baisser la main, elle se mit à pousser des cris aigus à la vue du bandeau d'Alim.

Il fallut toute l'éloquence de la Française pour lui persuader qu'Alim n'était pas malade,

Du reste, à cette époque reculée, ces contrées montagneuses avaient peu d'importance pour les possesseurs et ceux-ci ne se donnaient que peu de peine pour en fixer les limites. Tout ce pays était alors le diocèse de Besançon et Tramelan, en allemand Tremilgen, était la seule paroisse de ce diocèse sur le côté droit du Doubs. Cette paroisse existait déjà au XIII^e siècle, elle est nommée *Trameteins* dans la Bulle du pape Alexandre III, en 1178. Ce pape fait mention de l'église de ce lieu et confirme au Chapitre de St-Imier la collature de cette paroisse, avec sa dot, le tiers des dimes et quelques propriétés. Tramelan est indiqué dans le diocèse de Besançon par plusieurs actes depuis 1297 et postérieurement, jusqu'au XV^e siècle, notamment en 1403. Ce village paroissial formait la limite extrême du décanat de l'Ajoie bisontine, près de Pierre-Pertuis, aux frontières des diocèses de Bâle et de Lausanne. Le Chapitre de St-Imier y a exercé le droit de collature, jusqu'à la réforme (*).

Les localités ou petites agglomérations des Franches-Montagnes relevaient comme Tramelan, du diocèse de Besançon, tout en étant du domaine temporel des Evêques de Bâle, tels que Belfond, Vautenaivre etc... Vers la fin du XIII^e siècle la partie occidentale des Franches-Montagnes n'était pas habitée et en tout cas ne renfermait aucune communauté, ni aucune église.

Pour peupler les Franches-Montagnes et y attirer des colons, l'évêque de Bâle, Imier de Ramstein, du consentement de son Châpitre, par une lettre de franchises du 17

(*) Trouillat II. XLVII.

qu'Alim n'avait qu'une légère blessure, qui serait cicatrisée le lendemain.

Yamina n'en croyait rien ; aussi dit-elle à Aïcha de courir chercher la sorcière qui prierait Mimoun de guérir Alim.

Mimoun est un des djinns les plus puissants des musulmans.

— N'y va pas, commanda la Française avec une telle énergie, que la fillette resta clouée sur place.

Puis avec un sentiment de pitié, Renée Calvignac se tourna vers la mère étonnée, et lui dit, en lui prenant les mains :

— Pauvre Yamina !... la sorcière l'exploitera et ne sera pour rien dans la guérison de ton enfant. Laisse-moi soigner Alim ; je ne te prendrai rien, tu ne me payeras pas, entends-tu.... Que ne puis-je te convaincre que la sorcière est une ville créature qui rit des simples et vit à leurs dépens !.... Petite, continua-t-elle en se tournant vers Aïcha, donne-moi de l'eau.

novembre 1384, exempté de tout impôt et des tailles, les personnes des deux sexes, qui fixeraient leur domicile dans la partie sud de ce plateau. Ce document donne les limites suivantes au territoire que l'évêque de Bâle gratifiait de franchises et de libertés inconnues dans les autres parties de ses Etats.

Depuis l'épine de Montfaucon, jusqu'aux bornes ou limites *Es Dillas*, tant en long qu'en large, et des champs de Tramelan jusqu'aux rives du Doubs.

C'est dans ces limites que se sont formées plus tard successivement les paroisses de Saignelégier, des Bois, les Breuleux, le Noirmont et les Pommerats, du consentement de l'évêque de Bâle. Ce territoire fit alors partie du diocèse de Bâle, tandis que Tramelan demeura une enclave du diocèse de Besançon, dans celui de Bâle, de même les localités situées sur la rive droite du Doubs et qui dépendaient des églises placées sur la rive gauche, continuèrent à faire partie du diocèse de Besançon ; tels sont Belfond, Goumois (rive droite), Vautenaivre, etc...

Le territoire délimité si vaguement dans l'acte du 17 novembre 1384, comprenait ce que le document nomme la Montagne de Montfaucon. Cependant comme nous l'avons dit plus haut, le pays, qui forme le district actuel des Franches-Montagnes, était déjà habité dans le clos du Doubs, St-Brais et les bords du Doubs.

En 1177 l'église de Goumois et ses dépendances appartenaien au prieuré de Lanthénans. Le 4 mai de cette année le pape Alexandre III, confirmant à ce prieuré toutes ses possessions, mentionne l'église

Yamina regarda la jeune femme comme elle l'eût fait d'un être surnaturel.

Elle suivit tous les mouvements de la Française, pendant que celle-ci nettoyait la blessure et appliquait une compresse d'un liquide qu'elle sortit d'un flacon minuscule, enfermé dans sa trousse de voyage.

Aïcha tenait un plat en bois rempli d'eau, pendant que Yamina lui disait avec une ardeur orientale :

— Elle est belle comme le soleil ; elle est plus puissante que la sorcière ; elle est plus que Fathma, la fille de Mahomet ; elle est comme Mahomet lui-même, puisqu'elle guérit Alim.

Tant d'admiration naïve touchait Renée Calvignac ; elle était émuée de se voir l'objet d'une telle gratitude.

Lo squé Alim fut soigné, Yamina se prosterna devant la Française, lui baissa la robe et lui dit qu'Abdallah lui préparera des dattes, du corail, pour avoir sauvé Alim, mais qu'elle n'avait rien, elle, jamais rien pour donner.